



ENVIRONNEMENT

Partenariat Petit-Quevilly/Enedis

Retour sur la signature de la convention de partenariat entre la ville de Petit-Quevilly et Enedis

Publié le 15 février 2024

Depuis des années, la Ville de Petit-Quevilly s'engage en faveur de la transition écologique. Son implication lui a permis d'obtenir le **label Climat Air Énergie** (3 étoiles). La Ville souhaite renforcer son action notamment avec l'installation de panneaux solaires sur les établissements scolaires et une meilleure gestion de sa consommation d'énergie.

Enedis, de son côté, gestionnaire du réseau public d'électricité et concessionnaire du réseau métropolitain est au cœur des enjeux de la transition énergétique. **95% des énergies renouvelables sont connectées au réseau public de distribution d'électricité**. Enedis développe, exploite, modernise le réseau public d'électricité et gère les données afférentes.

Pour valoriser leurs actions, la Ville et Enedis ont décidé de nouer un partenariat particulier et inédit. La convention a été signée par Monsieur **Pascal Rigaud**, Adjoint à la Maire en charge du développement durable et Monsieur **Dupont**, Délégué Territorial Enedis de Seine-Maritime.

Leurs engagements vont permettre :

- D'accompagner le raccordement d'installations de production d'énergie renouvelable et l'autoconsommation collective.
- De maîtriser la consommation en énergie du patrimoine grâce à un espace de mesure dédié.
- D'accompagner les services de la Ville dans la lutte contre la précarité énergétique.
- D'identifier les personnes en situation de précarité énergétique et faciliter leur accompagnement.
- De sensibiliser les enfants (écoles élémentaires) aux enjeux énergétiques avec l'association UnisCité.
- De valoriser le patrimoine industriel du réseau public de distribution.





Intranet

VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00

✉ [CONTACTER LE WEBMASTER](#)